

La vallée de la Vesdre



Enjeux

La vallée de la Vesdre participe à l'identité de tout le sud de l'ensemble paysager. La morphologie de la vallée traduit, dans le paysage, la présence du cours d'eau. Très encaissés, la Vesdre et ses affluents présentent de nombreux coteaux boisés ponctués d'affleurements rocheux et de versants plus doux.



Entre le 15^e et le 19^e siècle, les industries se multiplient le long de la Vesdre, depuis l'agglomération liégeoise jusqu'à Eupen. Le cours d'eau était alors la principale source d'énergie, mais aussi une ressource essentielle pour l'industrie textile. Le chemin de fer (ligne 37) fut rapidement installé et constitue encore aujourd'hui un mode d'accès privilégié au paysage du fond de vallée.

L'apparition de nouvelles formes d'organisation autour des grandes infrastructures routières et l'évolution des formes d'urbanisation ont complètement modifié le rôle de la rivière et des espaces qui l'entourent. La vallée offre aujourd'hui un caractère dual : densément boisée, elle présente en certains endroits un caractère très urbanisé.

La vallée de la Vesdre constitue un support essentiel pour le développement d'un tourisme durable dans les diverses aires paysagères traversées. Ce potentiel a été localement mis en valeur mais pourrait être davantage exploité. Ses faiblesses sont principalement liées aux difficultés d'accès au fond de vallée et aux traitements des abords des voies de communication qui la longent. Le cours d'eau peut également être un élément fédérateur entre différentes communes, s'il est considéré globalement tout au long de son parcours de la source à sa confluence avec l'Ourthe.

Objectifs paysagers

1. Veiller au maintien de la qualité paysagère des méandres et des berges naturelles de la Vesdre ainsi que des structures bâties (habitat et industries) qui lui sont associées.	PROTECTION
2. Donner la priorité au recyclage des structures existantes dans le cadre du développement de nouvelles activités le long de la Vesdre.	GESTION
3. Aménager le fond de vallée (routes, voie ferrée et rivières) de manière coordonnée, depuis l'agglomération liégeoise jusqu'à la frontière allemande, afin d'y développer une véritable voie verte reliant les différents pôles qui la bordent.	AMENAGEMENT



Pistes d'action

Concertation intercommunale

Renforcer le volet paysager du Contrat rivière de la Vesdre, qui associe l'ensemble des communes du bassin versant.

Volet opérationnel

Revaloriser la ligne de chemin de fer parallèlement au réseau des voies lentes ; penser à un (ré)aménagement train-auto-vélo dans une optique d'intermodalité.

Réaffecter certains sites en valorisant le cadre de leurs abords directs de manière à faciliter une reconversion des bâtiments ou via leur acquisition par les pouvoirs publics.

Mettre en valeur la vallée : accès à la rivière, aménagement de points de vue, rénovation de certaines berges, aménagements...